



Devenez propriétaire

www.bcn.ch

 **BCN**
PLUS FORTS ENSEMBLE



Les quatre avantages du financement préférentiel BCN

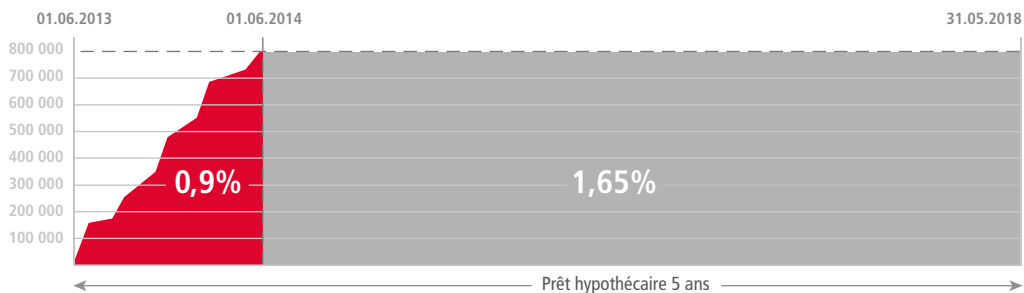
La BCN propose des conditions préférentielles aux personnes qui se lancent dans la construction de leur maison familiale, ou de leur appartement en PPE :

1. Contrat hypothécaire conclu dès le début des travaux en lieu et place d'un crédit de construction. Cet avantage permet, pour un crédit de CHF 800'000, une économie sur les intérêts intercalaires estimée à CHF 10'400 durant l'année correspondant à la période de construction.
2. Vous concluez une hypothèque à taux fixe pour une durée de 5 à 10 ans aux taux du jour, bien que les conditions ne prennent effet que dans 12 mois, et ce, sans majoration de taux. L'économie réalisée est de 0,3% sur CHF 800'000 soit CHF 2'400 pour chaque année de validité du contrat, dès l'achèvement des travaux.
3. Intérêts intercalaires inclus dans le plan financier.
4. Simplification administrative, un seul contrat à signer, pas de consolidation à la fin de la période de construction.



SIMULATION DE FINANCEMENT	CHF
Coûts de construction y compris terrain (intérêts intercalaires estimés inclus)	1'000'000
Fonds propres	200'000
Prêt hypothécaire BCN	800'000
Intérêts estimés pour la phase de construction de 1 an, solde débiteur moyen CHF 400'000 (Taux pour calcul: 0,9%)	3'600
Intérêts annuels dès la fin des travaux (Taux pour calcul: 1,65%)	13'200
Amortissement annuel de 1%	8'000
Votre charge hypothécaire annuelle	21'200
Votre charge hypothécaire mensuelle	1'766

* Taux indicatif pour une durée de 5 ans au 30.01.2013



Renseignements:

- Dans l'un de nos 12 points de vente BCN
- Par téléphone au 032 723 62 37
- www.bcn.ch/09



Banque Cantonale Neuchâteloise
Place Pury 4
CH-2001 Neuchâtel

info@bcn.ch
www.bcn.ch